



LETTRE D'INFORMATION

N°18 - Octobre 2012



☎ et Répondeur : 09.62.51.07.08

FAX : 03.88.51.23.25

✉ mairie.donnenheim@orange.fr

<http://www.donnenheim.fr>

Le mot du Maire

Chers habitants,

Par les temps qui courent, personne n'en doute plus, la « crise » est là, et bien là.

Il n'est cependant pas question pour autant de se recroqueviller sur soi et d'entendre s'écouler la Vie autour de nous au seul titre que « demain sera mieux ».

Pour ce faire :

- à son petit niveau, la commune essaie d'œuvrer de manière à reporter à minima sur les habitants, des charges qui augmentent alors que les habituelles allocations du Conseil général ou du Département, voire de l'Etat, sont revues à la baisse ;
 - Vous pouvez le voir sur vos factures d'eau ou d'électricité, où les taxes communales restent inchangées alors que la part des taxes perçues par les autres territorialités est en augmentation
 - Vous pouvez aussi le voir dans la répartition des retours de taxes d'habitations et des taxes sur le non – bâti ; la part communale, là aussi, n'a pas évolué
 - Vous pouvez enfin le constater dans le cadre de la création du nouveau lotissement, où les terrains sont vendus nettement moins chers que ce qui se fait autour de nous ; ceci afin d'aider nos jeunes à se loger à prix « normal ».
- passés de longs mois de travail de dossiers, passés plus de 105 réunions, visites sur site, négociations en Préfecture, etc. le chantier « lotissement » est en cours de démarrage et le chantier « école » va suivre de près ; C'est là le résultat naissant de toute notre implication dans le développement, malgré une conjoncture pour le moins délicate.

C'est ainsi que, conscient des difficultés que chacun peut rencontrer en cette période, avec le Conseil municipal, je m'inscris résolument dans une politique visant à « protéger » nos habitants sans pour autant renoncer au développement du village et à son cadre de vie.

Votre maire,
Guy Repp

Mairie de Donnenheim

Accueil du public : Lundi de 11h à 12h00 - Mercredi de 17h à 19h00 - Jeudi de 15h à 17h00

☞ ECOLE - LOTISSEMENT

Passés les délais légaux, les travaux ont pu commencer.

Il y a d'abord eu une semaine de fouilles archéologiques. Les archéologues ont mis à jour 3 silos à grains datés de la fin du néolithique (-4000 av J-C). Ce type de découvertes est très fréquent dans notre région (de nombreux silos ont été trouvés sur le tracé de la future ligne TGV) et ne constitue pas d'entrave à la poursuite des travaux.

Dès le 15 octobre, les premiers travaux de viabilisation ont ainsi pu débuter. La rampe d'accès ayant été mise en place par Transroute, ce sont les travaux liés aux réseaux d'assainissement qui commencent maintenant.

Pour la partie « future école », l'équipe d'architectes en charge de la construction prépare et finalise le projet architectural et technique. Le début des travaux de construction est prévu courant du deuxième trimestre 2013.

Pour la partie lotissement, les premières maisons seront construites dès le printemps 2013.

☞ ECLAIRAGE PUBLIC

Vous avez tous pu constater des déficiences dans l'éclairage public, notamment dans la rue Principale. De fait, un tableau électrique a été changé au niveau de la ferme Grad-Fischer et des soucis de branchements ont conduit à des coupures intempestives de lampadaires. Les services techniques de la Communauté de Communes ainsi que l'entreprise installatrice du tableau ont été relancés plusieurs fois par la mairie, jusqu'à régler enfin ce problème.

Pour information, ce nouveau tableau fait appel à une technologie de pointe et se cale sur l'horloge atomique de Braunschweig par radio pilotage pour ce qui est d'activer ou d'éteindre les lampadaires, via un calcul basé sur les fuseaux horaires.

Le coût de chaque tableau est de 6000 euros et est supporté par la Communauté de Communes.

Les deux autres tableaux que compte Donnenheim (rue des Faisans et rue du Coteau) seront également remplacés.

☞ CIVISME

La municipalité a installé 2 bacs à compost au fond du cimetière, ceci afin d'y déposer les plantes, herbes et autres végétaux issus du nettoyage des sépultures. Ces bacs fonctionnent à tour de rôle, le bac « hors service » étant signalé par un panneau.

Il est demandé à chacun de bien prendre en compte la notion de « compostage », et ne pas y déposer de plastiques, ou attaches métalliques ou autres branches « bois » (comme les branches de sapin par exemple).

Ces déchets, non-végétaux ou difficilement compostables s'ils n'ont été préalablement broyés, doivent trouver leur place dans les poubelles positionnées derrière l'église.

Mairie de Donnenheim

Accueil du public : Lundi de 11h à 12h00 - Mercredi de 17h à 19h00 - Jeudi de 15h à 17h00

☞ DECHETS MENAGERS

Le jeudi 1^{er} novembre étant férié, les ordures ménagères seront collectées le samedi 3 novembre.

INFO Communauté de Communes : la collecte des déchets ménagers sur la Communauté de Communes de la Région de Brumath nécessite de la part de chacun d'entre nous, une démarche de réduction de nos déchets. Une nouvelle politique tarifaire et incitative sera par conséquent mise en place prochainement. Cette réforme, qui s'annonce délicate mais nécessaire, est en cours de négociations au sein de la Communauté de Communes. Vous en serez, bien entendu, informés.

☞ INFO ELECTRONIQUE ? Le portail Service-Public.fr

Le site de l'administration française (www.service-public.fr) ne cesse de s'enrichir et de proposer de nouveaux services. Il couvre les besoins des particuliers, des professionnels et des associations.

Pour ce qui concerne les particuliers, la couverture des domaines traités est très large, depuis les éléments liés à l'argent (assurance, banque, consommation, etc.) jusqu'au services en rapport avec les transports (permis de conduire, certificats d'immatriculation, etc.) en passant par la famille, le logement, la justice, la santé et bien d'autres thèmes encore. Vous y trouverez notamment toutes les informations concernant la délivrance de vos papiers d'identité et autres actes administratifs, voire effectuer vos demandes en lignes.

A l'heure où nombre de démarches sont centralisées (exemple : vos demandes de passeports qui doivent dorénavant être faites à Brumath), ce site vous permettra de gagner du temps en vous évitant de devoir passer par les guichets (Brumath, sous-préfecture de Haguenau, préfecture de Strasbourg) puisque vous pouvez directement télécharger les formulaires nécessaires en ligne.

☞ SAVIEZ VOUS QUE vous pouvez bénéficier gratuitement des conseils d'un architecte?

Comment s'informer avec précisions avant de construire, agrandir ou transformer votre maison, votre appartement ? Vous pouvez bénéficier sans frais des conseils de l'architecte-conseiller du CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) du Bas-Rhin.

Renseignements en mairie ou directement au 03.88.15.02.30 (CAUE)

Vous pouvez aussi consulter la plaquette du CAUE sur

http://www.donnenheim.fr/PAGE_ACTUALITES.asp

☞ COMMUNICATION BIBLIOTHEQUE :

EXCEPTIONNEL ! La conteuse Marie MICHEL viendra faire découvrir son univers merveilleux aux enfants de 9 mois à 4 ans, en bibliothèque de Donnenheim, le samedi 17 novembre à 15h30.

Mairie de Donnenheim

Accueil du public : Lundi de 11h à 12h00 - Mercredi de 17h à 19h00 - Jeudi de 15h à 17h00

GRANDS ANNIVERSAIRES

- 20 décembre 2012 : 90 ans de Mme Jeanne MATHIA.

AGENDA

- 15 décembre 2012 : fête de Noël des enfants – Salle polyvalente – 15h30
- 05 janvier 2013 : vœux du Maire à la population de Donnenheim – Salle polyvalente – 16h30
- 06 janvier 2013 : déjeuner des Aînés – Salle polyvalente – 11h30
- Mars 2013 (9 ou 16) : soirée projection/conférence-débat « le lynx - les Vosges » - ASL – Salle polyvalente
- 8 mai 2013 : vide-greniers ASL
- 21 juin 2013 : fête de la musique de l'ASL – Bal animé par un DJ + tartes flambées – Verger communal.

Mairie de Donnenheim

Accueil du public : Lundi de 11h à 12h00 - Mercredi de 17h à 19h00 - Jeudi de 15h à 17h00